

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2020)
Heft: 3

Artikel: L'Economie militaire de Marcus Keupp
Autor: Chambaz, Grégoire
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-913872>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

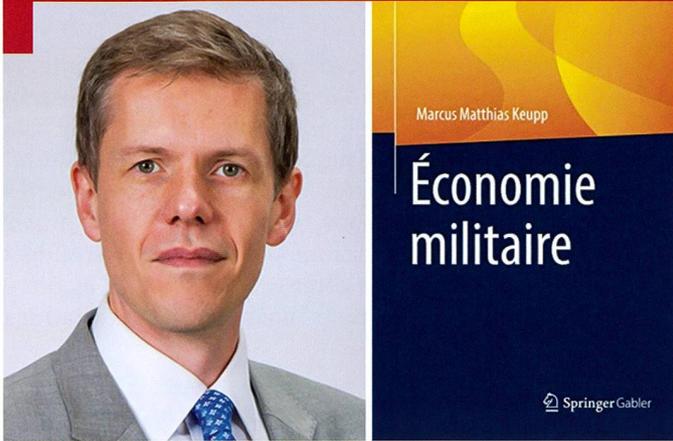
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



L'auteur, le Dr. Marcus Keupp et son ouvrage, *Economie militaire* (Springer Gabler, 2019, 147 p.). L'ouvrage peut être commandé sur Springer.com ou sur Amazon (77.50 CHF).

Economie militaire

L'Economie militaire de Marcus Keupp

Cap Grégoire Chambaz

Rédacteur adjoint, RMS+

L'Armée est régulièrement confrontée à des choix entre ses capacités et leur prix. La hausse tendancielle des coûts paraît à terme inévitable, alors que l'attribution d'un financement supplémentaire est une source croissante de tension politique. Outre l'inflation et l'accroissement des prix des systèmes d'armes, l'augmentation tendancielle des coûts militaires a des causes plus profondes, indique le docteur Marcus Keupp de la chaire d'économie militaire de l'Académie militaire de Zurich (ACAMIL/MILAK). Son dernier ouvrage, Sobrement intitulé *Militärökonomie*, (traduit en français sous le titre *Economie militaire*) explore cette thématique.

Economie militaire se focalise sur les problèmes économiques¹ inhérents à structure de l'institution militaire moderne (en Suisse ou ailleurs). Une mise en perspective du fonctionnement économique de l'institution fait apparaître des dysfonctionnements structurels. L'auteur en identifie deux principaux: le système d'*économie planifiée* (par opposition à l'économie libérale) propre aux forces armées modernes et le *rent seeking* (la recherche de rente de situation) qui maximise le profit individuel des acteurs au détriment du système dans son ensemble. Afin de remédier à ces dysfonctionnements, l'auteur propose d'attribuer des droits de propriété décentralisés (à l'échelon de l'unité militaire) pour changer les incitations de comportement du système. Les questionnements d'Economie militaire sont stimulants et bienvenus. Les principaux défauts de l'ouvrage sont sa forme académique et sa base scientifique dépassée, qui indique une distorsion idéologique. Si l'ouvrage convainc sur l'identification des dysfonctionnements structurels affectant la structure militaire, le plan proposé pour y remédier pourrait être pire que le mal.

¹ La science économique peut être approximée à d'une part à l'étude des transactions et processus économiques, et d'autre part, à la formulation de propositions pour améliorer l'efficacité (un meilleur rapport coût/bénéfice) et l'efficacité (la capacité à atteindre les buts).

Les problèmes de l'économie planifiée

Une économie planifiée est un système économique géré par un acteur central — généralement l'Etat — qui contrôle la production, fixe les objectifs à atteindre et alloue des quotas de consommation. À l'inverse, une économie libérale est un système économique qui laisse les mécanismes de marché réguler la production et la consommation de biens et services avec peu ou pas d'intervention de l'Etat. Aujourd'hui, l'économie de l'immense majorité des Etats-nations est libérale. Pourtant, la structure même l'Etat requiert une économie planifiée pour son propre fonctionnement: un Etat planifie ses dépenses annuellement en fonction de recettes estimées et d'objectifs politiques. Si les recettes sont moins importantes que prévu, l'Etat n'a que peu de marge de manœuvre pour ajuster ses dépenses jusqu'à l'année suivante.

Si les Etats opèrent sous d'autres conditions que les entreprises, du notamment aux processus démocratiques, leur fonctionnement en économie planifiée a plusieurs des effets pervers sur le système et ses agents. Parmi ceux-ci, on peut citer l'inefficacité structurelle des bureaucraties étatiques (opérant en situation de concurrence réduite) et l'absence d'incitation des agents à être plus efficaces ou efficaces (car n'ayant pas de bénéfice à agir de la sorte). Les forces armées, comme institutions étatiques, sont confrontées aux mêmes problèmes.

L'absence de droits de propriété et de responsabilité des parties prenantes

En outre, l'absence de droits de propriété des forces armées constitue un désavantage économique supplémentaire. En effet, les forces armées, comme tous les organes de l'Etat, dépendent des décisions politiques et de leur application par des bureaucraties spécialisées. Ces deux catégories d'acteurs sont sujettes aux erreurs de prévision ou à des décisions défavorables pour l'accomplissement de la

mission de l'institution militaire. Alors que les décideurs économiques se trompant sont généralement sanctionnés par le marché ou les actionnaires, les erreurs des politiciens ou des planificateurs ne sont sanctionnées que lors du prochain engagement des forces, généralement à une période où ces acteurs ne seront plus en poste. En sus du système d'économie planifiée, l'absence de propriété privée explique en partie cette dilution de responsabilité et ce manque de sanction (de retour « d'information », en termes économiques sur la pertinence des choix).

Le *Rent seeking* ou la rente de situation illégitime

Ces précédents facteurs constituent « désincitent » les acteurs à employer de manière efficiente les ressources économiques des forces armées, dans la limite où la nature des activités militaires rend cette recherche d'efficience possible. L'auteur identifie un facteur supplémentaire contribuant à la réduction structurelle de l'efficience du fonctionnement militaire : le *rent seeking* (la recherche de rente). Le *rent seeking* se produit quand des acteurs internes ou externes au système (individus ou groupes) détournent le système pour en tirer une rente de situation, indépendamment de la prestation que ceux-ci fournissent en retour. Cette rente de situation s'obtient au détriment de l'organisation dans son ensemble, que cela soit son efficience économique ou son efficacité terrain.

Dans le cas militaire, la *recherche de rente* est le fait de trois catégories d'acteurs : les industries d'armement et les prestataires des forces armées, qui usent de la position captive de l'institution militaire (respectivement du peu ou d'absence de concurrence) pour obtenir des prix supérieurs à ceux du marché ; les politiques, qui utilisent les forces armées pour des gains politiques (comme pour la localisation d'une base militaire dans une région qui leur est cliente) ; et les individus dans le système militaire, qui se détournent de l'accomplissement de la mission de l'organisation pour protéger ou consolider leur poste et s'arroger des avantages supplémentaires² (un comportement généralement plus facile à déployer à partir du niveau de cadre intermédiaire).

Les droits de propriété, un remède à l'inefficience structurelle ?

Combinés, le *rent seeking* de ces trois catégories d'acteurs coûte cher aux forces armées et contribue ainsi à détériorer l'efficience économique des institutions militaires. Pour y remédier, l'auteur préconise d'attribuer des droits de propriété décentralisés à l'armée jusqu'à l'échelon de l'unité (le type est non précisé). La manœuvre a pour but de modifier le comportement des acteurs en agissant sur la structure et la dynamique du système, en plaçant l'institution militaire dans une situation ressemblant le plus possible à l'économie de marché. Il ne s'agit pas d'une privatisation des forces armées ; l'Etat demeurerait souverain, mais le régime de propriété donnerait aux

unités militaires une latitude de décision économique bien plus significative. Dans le même temps, la possession en propre de terrains, d'équipements, etc. associée à la propriété requerrait une plus grande responsabilité et inciterait fortement les acteurs à adopter les meilleures solutions économiques pour leurs unités. Si les unités continueraient à recevoir une portion fixe du budget militaire, elles pourraient gérer ces fonds de la manière jugée la plus appropriée pour maximiser les prestations militaires.

Forces et faiblesses de l'ouvrage

Économie militaire s'inscrit comme un ouvrage fondateur sur les problèmes économiques de l'institution militaire. L'auteur ouvre un débat nécessaire sur les dysfonctionnements structurels des organisations en économie planifiée, forces armées modernes comprises. L'ouvrage présente en revanche plusieurs points de critique : sa base scientifique dépassée, son positionnement idéologique et sa proposition de solution au problème. En outre, le format académique de l'ouvrage et sa forme théorique rendent la lecture très abstraite et aride. Ces conditions rendent l'appropriation des idées d'Économie militaire difficile pour tout non spécialiste, comme les officiers généraux auxquels cet ouvrage a été adressé. Cela est probablement plus marqué en français, dont la traduction rappelle une consonance « fédérale ».

La plus grande faiblesse de l'ouvrage est sa base scientifique, dite de l'école autrichienne d'économie. Cette école partage un nombre considérable de caractéristiques avec l'économie « mainstream », dite néoclassique, caractéristiques qui ont été pour partie démontrées erronées ou fausses ces trente dernières années.³ Loin de s'adapter, les économistes néoclassiques et l'école autrichienne ont pratiqué une ignorance stratégique de ces arguments qui remettent en cause le socle de leurs disciplines.⁴ Dans la même ligne, la position libertarienne affichée par l'auteur est problématique pour deux raisons. Tout d'abord, parce qu'en martelant sa position telle une « philosophie au marteau », elle en diminue la force des arguments par un manque de nuance. Si cette pratique est répandue en Allemagne (pays d'origine de l'auteur), elle n'est probablement pas adaptée à la culture sociopolitique consensuelle des élites suisses auxquelles cet ouvrage est en partie destiné. Ensuite, parce la position libertarienne constitue une déformation de la

2 Ce point était déjà constaté lors du second conflit mondial chez les soviétiques, en témoigne le dicton : « *durant la grande guerre patriotique, tout le monde était prêt à sacrifier sa vie pour son pays, mais pas sa carrière* » (rapporté par Thomas Flichy de la Neuville).

3 Voir par exemple : les résultats empiriques de l'économie comportementale invalident le postulat de l'acteur rationnel (voir Kahneman, D., *Thinking, fast and slow*. Straus and Giroux, 2011) et les économistes hétérodoxes ont réfuté les axiomes des théories néoclassiques parmi les plus importantes, comme celle de la firme ou de la valeur (voir Keen, Steve, *Debunking Economics: The Naked Emperor Dethroned?*, Revised and expanded edition, London New York: Zed Books, 2011).

4 Ce qui a fait dire à un nombre croissant d'observateurs que la discipline économique mainstream peut être analysée comme une « religion », dont les économistes sont des « prêtres » (voir par exemple Foucart, S., *Des marchés et des dieux: comment l'économie devient religion*, Paris : Bernard Grasset, 2018).

réalité⁵, que l'auteur essaye de justifier scientifiquement pour satisfaire ses préférences morales (alors que les préférences libertariennes diffèrent considérablement de la norme⁶). En résumé, l'attachement disciplinaire et la posture de l'auteur invitent à la prudence face aux solutions proposées.

Dans cette lignée, la recommandation d'attribution de droits de propriété aurait bénéficié d'une évaluation des problèmes potentiels qu'elle pourrait générer. L'auteur de cette recension en perçoit plusieurs à même de juger potentiellement le maintien de la situation présente préférable. Outre les liens forts entre cette solution et les courants néoclassiques et autrichiens, dont on a déjà évoqué les problèmes, cette proposition est à confronter aux expériences récentes de libéralisation de services étatiques. Ces expériences (Grande-Bretagne, USA, etc.) indiquent que la libéralisation d'un secteur public revient généralement à plus pour moins de services, avec l'apparition de coûts cachés et la décade de la qualité et de l'étendue des services. Une prudence redoublée face à ces politiques est de rigueur, surtout quand il s'agit d'institutions centrales à la sécurité nationale.

Par exemple, le système de propriété décentralisé pourrait affaiblir la capacité de défense. L'auteur présume que de l'accès au commerce international — notamment pour assurer l'approvisionnement en munitions — serait garanti en toutes circonstances (ce que la récente expérience du Coronavirus a contesté). Dans la perspective actuelle de la disparition graduelle de l'industrie de défense suisse, le maintien d'une capacité de production d'équipement militaire indigène (ne serait-ce que pour les munitions d'armes légères) est une nécessité stratégique pour la souveraineté de l'Etat et le maintien de capacités de défense. Ce maintien pourrait être menacé par l'introduction d'une logique purement (néo-)libérale dans la fourniture de munitions pour les armes légères. De plus, il n'est pas fait mention des possibles effets pervers possibles de l'introduction du régime de propriété privée, comme les probables pertes d'économies d'échelle associées à la réduction de la taille des unités qu'impliquerait la décentralisation. En outre, l'auteur ne précise pas comment le système décentralisé assurerait sa cohérence, notamment pour les procédures, et services qui sont fondamentalement transversaux, comme la doctrine d'engagement et le renseignement. Tel que présenté, le système laisse craindre une perte d'interopérabilité des unités militaires et surtout une dégradation de la capacité de commandement de

l'ensemble. L'auteur devrait démontrer que sa proposition ne met pas en danger la capacité des forces armées à atteindre les objectifs fixés, respectivement à remplir leur mandat constitutionnel.

Dans la même veine, l'analyse purement économiste de l'institution militaire évacue la réflexion sur le rôle social, politique et symbolique des forces armées.⁷ La réduction de la « production » militaire aux « capacités militaires » pose le problème de la mesure de celles-ci, respectivement du cadre dans lesquelles ces « capacités » s'exerceraient. Sans rentrer dans les problématiques d'acceptabilité politique des propositions de l'économiste militaire, force est de constater l'attribution de droits de propriété pourrait laisser craindre une autonomisation politique partielle des unités militaires. La crainte d'un glissement dans un format de sociétés militaires privées gagnerait à être étudiée pour évaluer la pertinence ou non de ce risque. On se demande alors pourquoi l'établissement systématique de fonds d'investissement pour chaque entité ne serait pas plus adapté. Si l'auteur estime que ce système est également sujet à des dysfonctionnements similaires à la situation initiale, il pourrait cependant constituer une façon de réduire une partie des problématiques identifiées dans l'ouvrage tout en rendant « acceptable » une version diminuée des réformes proposées. Cette possibilité n'est fort malheureusement pas étudiée dans l'ouvrage.

En conclusion

Economie militaire est un ouvrage stimulant et les thématiques soulevées par l'ouvrage sont d'importance significative. L'auteur réussit le tour de force de montrer comment le fonctionnement structurel des forces armées les fait opérer selon un système économique réputé d'extrême gauche (en économie planifiée) tout en étant identifiées comme des institutions penchant sécuritairement à droite et en proie à des logiques de prédation (*rent seeking*). Il est probablement certain que les dysfonctionnements identifiés par l'auteur vont faire date et demander à l'institution militaire de partiellement se repositionner. Les faiblesses de l'ouvrage, focalisées sur le cadre intellectuel du propos — et les propositions qui en découlent — n'enlèvent en rien la pertinence de la critique initiale sur la forme économique planifiée des forces armées et leur vulnérabilité au *rent seeking*. Si la solution proposée par l'auteur est probablement pire que le mal, elle a le mérite de susciter un débat plus que bienvenu sur le devenir économique de l'Armée suisse.

G. C.

5 Cette déformation de la réalité, ironiquement, a été théorisée par un des pères de l'école autrichienne d'économie : Joseph Schumpeter. Schumpeter observe que toute réflexion est précédée par une « vision préanalytique », à savoir une distorsion de la réalité. Cette distorsion procède de l'orientation de l'attention de l'observateur, de ses désirs, ou les deux. La vision préanalytique joue un rôle majeur dans la détermination des croyances, des visions du monde et des représentations futures. Ce mécanisme s'applique à tous selon Schumpeter, y compris les scientifiques (voir Schumpeter, Joseph A., *History of Economic Analysis*, Routledge, 2006, pp. 34-9 & 535-6).

6 Comme l'indiquent les études de psychologie sociale conduites par Johnathan Haidt (voir *The Righteous Mind: Why Good People Are Divided by Politics and Religion*, New York: Pantheon Books, 2012).

7 Bien entendu, cela n'est pas le thème de cet ouvrage. Cette discussion est cependant centrale, car les réflexions en silos tendent à être contreproductives si elles ne sont pas replacées dans leur contexte. L'auteur de cette recension aurait apprécié une simple mention des apports et nécessités intangibles des forces armées.